

Communiqué de presse

5G

Usages industriels de la 5G : l'Arcep prolonge d'un an son guichet d'expérimentations en bande 3,8-4,0 GHz

14 décembre 2023

[En mars 2022](#), l'Arcep a ouvert un guichet d'expérimentations en bande 3,8 – 4,0 GHz à destination des industriels et acteurs souhaitant expérimenter de nouveaux cas d'usages de la 5G. L'objectif est de permettre aux industriels, de s'approprier les technologies liées à la 5G et, aux acteurs publics, de construire le cadre réglementaire approprié à ces besoins.

Depuis mars 2022, l'Arcep a délivré 81 autorisations d'utilisation de fréquences dans le cadre de son guichet d'expérimentations dans la bande 3,8 – 4,0 GHz.

L'Arcep tire un bilan positif de ce guichet, et constate la diversité des acteurs représentés, couvrant des secteurs variés de l'économie (industrie, énergie, santé ou encore événementiel), et ce dans plusieurs régions du territoire métropolitain. Les détails de ces expérimentations sont présentés sur le [tableau de bord des expérimentations 5G](#) publié sur le site internet de l'Autorité.

L'Arcep prolonge ce guichet jusqu'au 31 décembre 2024 pour permettre d'autres expérimentations et, le cas échéant, prolonger les expérimentations en cours

L'Arcep constate une demande toujours soutenue des acteurs pour expérimenter des cas d'usages 5G utilisant les fréquences 3,8 – 4,0 GHz. L'Autorité prolonge donc ce guichet d'expérimentations pour un an supplémentaire, jusqu'au 31 décembre 2024. Les [modalités d'attribution prévues dans le cadre de ce guichet](#) sont reconduites à l'identique.

Document associé :

[Tableau de bord des expérimentations 5G](#)






A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion